

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
10/11/2021

Dossier complet le :
10/11/2021

N° d'enregistrement :
2021-11834

1. Intitulé du projet

Boisement en feuillus des parcelles de prairie C534,C535,C536 sises sur la commune d'Arfeuille Chatain Creuse (23)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom PIERROT

Prénom Jean François

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47c	Boisement d'une prairie pour une superficie de 0.9229ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Par donation partage et acquisition de différentes parcelles contiguës nous sommes propriétaire d'un ensemble boisé d'un seul tenant d'environ 6ha. Afin d'avoir à terme un ensemble forestier composé séparément de résineux et de feuillus, nous souhaitons boiser nos trois parcelles de prairie contiguës avec des plants de neuf essences de feuillus (Alisier torminal, chêne sessile, chêne pédonculé, chêne d'Amérique, érable sycomore, frêne, hêtre, noyer hybride, tilleul à petites feuilles). Ces parcelles étant entretenues, elles ne nécessitent aucun défrichage, ni démolition de structure, seulement un travail du sol afin de faciliter la prise des plants.

4.2 Objectifs du projet

Obtenir à long terme une futaie régulière de feuillus qui permettra de récolter du bois d'oeuvre à partir de 70 années, pour cela une sylviculture sera appliquée à partir de 3 ans par des dégagements et des tailles de formation, comme actuellement sur notre plantation de Douglas adjacente .

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Une analyse préalable du sol a été faite par le CNPF de Guéret afin d'orienter le choix des plants et de définir les densités de plantation possible. Pour le travail préparatoire, un labour sur 30cm puis un fraisage des parcelles seront effectués, afin de faciliter la prise des plants.

Les plants en provenance de pépinières creusoises seront sélectionnés dans une plage de taille comprise entre 0.8 et 1.20m plantés en ligne à une distance de 3.50m et à 3.50m en interligne.

Chaque plant sera protégé contre l'agression de la faune sauvage et du climat par des manchons de protection type Tubex ou gaine plastique, et doté d'un piquetage pour sa visualisation et le maintien des protections.

Les parcelles sont clôturées par des haies arbustives coté voirie et verger, et par une structure grillagée coté plantation de Douglas existante.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le mixage des essences en fonction de leurs caractéristiques propres (croissance rapide, besoin d'ombre ou au contraire de lumière, sensibilité à la concurrence, diversité des besoins en nutriments) , et l'ambiance forestière créée par la plantation voisine de résineux doit permettre une croissance nominale des plants, et limiter par voie de conséquence les pertes.

Le boisement est prévu en mode quadrillé avec dégagement en fin de ligne afin de faciliter un entretien mécanique (broyage des végétaux, extraction des arbres abattus, dépressage).

Afin de limiter les nuisances de la plantation vis à vis des parcelles mitoyennes et de la voirie un dégagement de 6m est prévu coté verger et la route de Mainsat et entre 4 et 5m par rapport à la plantation de Douglas.

L'enjeu pour nous est important sur trois points: permettre d'augmenter notre futaie de feuillus qui est actuellement de 1.5ha, d'utiliser une surface libre de toute occupation mais source d'entretien, et à terme pouvoir transmettre à nos descendants un patrimoine forestier économiquement viable et non morcelé.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Si avis favorable à ce dossier, une demande d'autorisation de boisement sera transmise au Conseil Général de Creuse.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale des 3 parcelles	1.02ha
Surface concernée par le boisement	0.9229ha
Densité de la plantation	860 tiges/ha
Total des plants	672 répartis sur les 9 essences

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route de Mainsat à Chatain
commune d'Arfeuille Chatain

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 25' 52" .. Lat. 46° 03' 55" ..

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune classée en zone montagne, (zonage agriculture) avec une forte variation d'altitude de 493 à 690m.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune perturbation n'est à craindre tant sur la visibilité pour les usagers de la route de Mainsat, car dans ce secteur le tracé de la route est pratiquement droit, et aucune habitation dans un rayon de 50m
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce projet retirera 0.9224 ha de prairie soit 0.7 pour mille de la surface des prairies de la commune. Cette prairie est libre de toute servitude ne fait l'objet d'aucun bail de location.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Gaz carbonique en début de croissance puis oxygène lorsque les plants atteignent quelques mètres de hauteur jusqu'à la coupe définitive.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'occupation du sol de la commune est répartie comme suit: 61.6% de prairie, 19.6% de forêts et taillis et 18.8% de zones agricoles hétérogènes. Ce projet de boisement s'inscrit donc dans le paysage actuel de la commune.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ces parcelles proviennent de dotation partage successives, qui ont été exploitées par 3 générations de notre famille. Ces parcelles n'ont jamais fait l'objet de bail de location tant dans le passé qu'actuellement, et comme rappelé précédemment libre de toute servitude, donc le passage du milieu agricole à un milieu forestier n'aura aucun impact sur l'activité agricole de la commune.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Sans objet

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale, puisqu'il n'altère aucune caractéristique du sol, ne crée aucune nuisance, ne perturbe pas l'activité agricole, s'inscrit dans l'actuel paysage de la commune, favorisera l'implantation de la faune et la flore locales (zone interdite de chasse), et à terme deviendra un puits de carbone.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Plan du projet du boisement au format A4
Deux photographies
Un extrait cadastrale des 3 parcelles concernées par le projet
Une vue aérienne des 3 parcelles dans leur proche environnement.

9. Engagement et signature

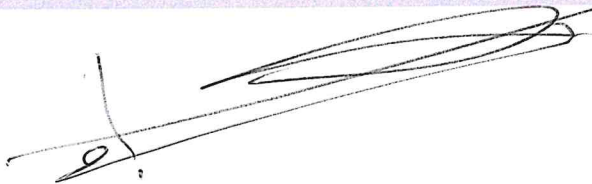
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint Doulchard

le, 08/11/2021

Signature



Boisement des parcelles C 534 - 535-536 à Chatain (23)

Surface des 3 parcelles 1,02 ha

Densité de la plantation: 860 tiges/ha

Ech: 1/1400



Route de Mainset

C 534

Nh

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21

C 535

Nh

C 536

Nh

Plantation de Douglas de 1999

- Alisier terminal ● 69
- Chêne sessile ● 126
- Chêne pédonculé ● 32
- Chêne d'Amérique ● 46
- Erable sycomore ● 129
- Frêne ● 29
- Hêtre ● 148
- Noyer hybride ● 12
- Tilleul petites feuilles ● 81

Total plants: 672

Plantation de Douglas de 1999

105,00 m

139 600

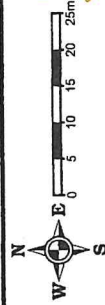
52,50m

500 350

Index B

Plan de M^{me} PIERROT J. François

■ Surface agricole C. 9229 ha

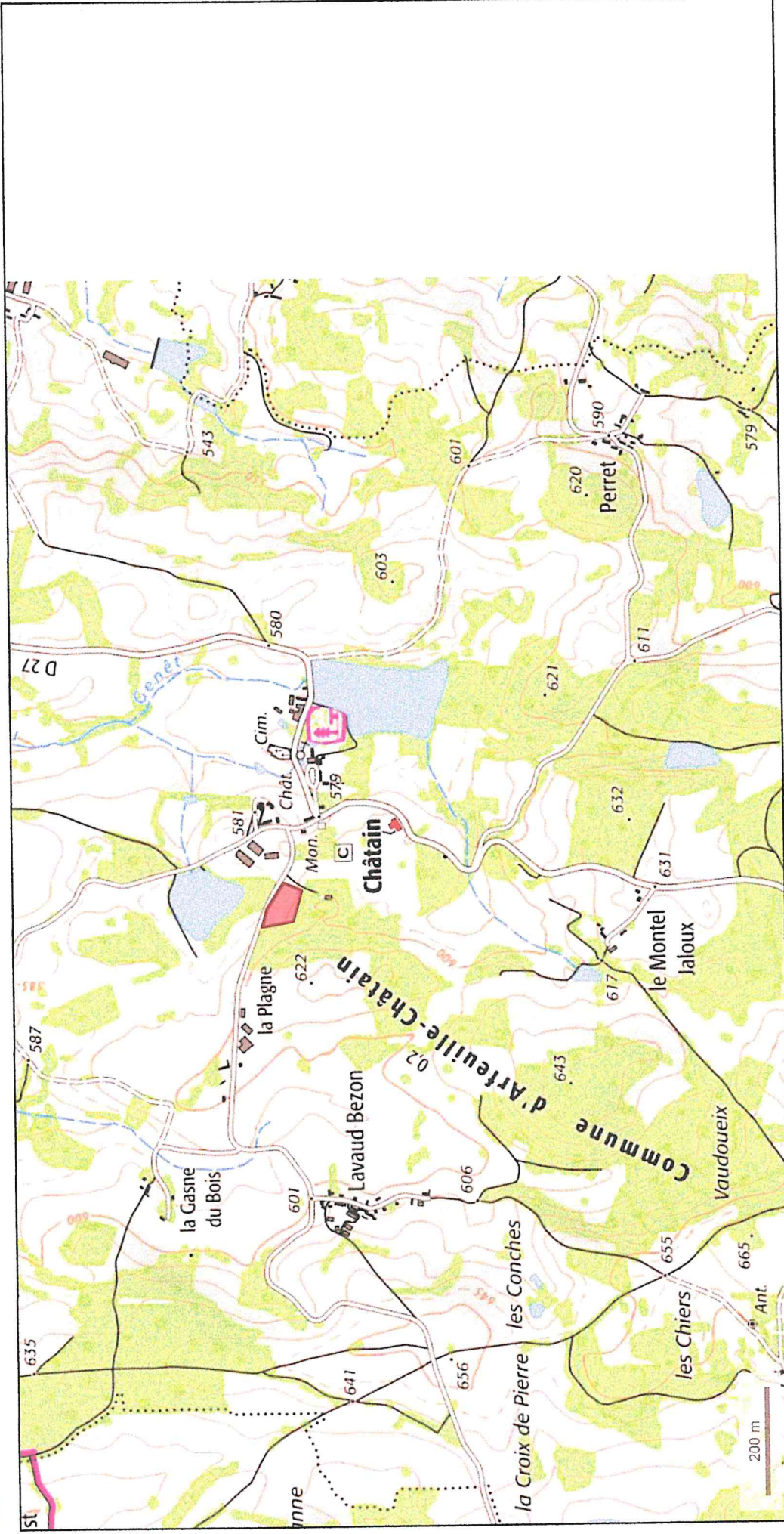


● x:656064 y:6551921
(RGFR93)

26/10/2021

Sources : ©CNPF® ©IGN® ©INPN®
Réalisation : ©CNPF, servcarto.fop v1.4







24.08.2021 17:09



24.08.2021 17:16